

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lyon, 17 novembre 2020

#Chiffre

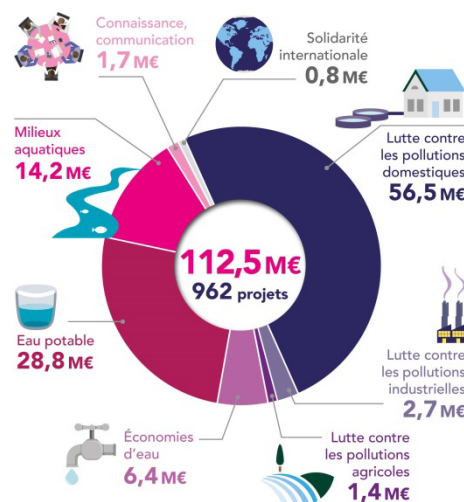
Le chiffre : 112,5 millions d'euros investis par l'agence de l'eau au 3^e trimestre 2020 dans les bassins Rhône-Méditerranée et Corse pour les projets en faveur de l'eau

[Focus : Premiers résultats de l'appel à projets « Rebond Eau, Biodiversité, Climat 2020-2021 »]

Au 3^{ème} trimestre de l'année 2020, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a financé **962 projets** portés par les collectivités, entreprises, agriculteurs et associations pour améliorer la qualité des eaux et des milieux aquatiques, en Rhône-Méditerranée et Corse. Elle soutient ainsi la reprise des investissements en faveur de l'eau et de la biodiversité, freinés par la crise sanitaire. Dans le cadre de son appel à projets « Rebond Eau, Biodiversité, Climat », elle adapte et élargit temporairement ses aides financières pour inciter tous ses partenaires à se mobiliser pour la transition écologique.

Les chiffres clés au 3^{ème} trimestre 2020 dans les bassins Rhône-Méditerranée et de Corse

- **76 % des aides (85,3 M€)** sont attribués aux opérations d'amélioration de l'assainissement et de l'eau potable, portées par les collectivités, avec :
 - **56,5 M€ pour réduire les rejets de pollution domestique**, dont 20,8 M€ pour améliorer la collecte des eaux usées, notamment par temps de pluie (16,2 M€, dont 3,5 M€ pour déconnecter les eaux pluviales du réseau d'assainissement et les infiltrer) et 35,7 M€ pour les traiter, avec 29,7 M€ consacrés à la gestion des boues d'épuration (23,1 M€ pour leur valorisation en biogaz et 6,3 M€ pour leur hygiénisation préalable à tout épandage, en lien avec la crise sanitaire),
 - **28,8 M€ octroyés à l'eau potable**, dont 26,9 M€ pour réhabiliter/renouveler les infrastructures (réseaux en particulier), dont 9,6 M€ pour les communes en zone de revitalisation rurale.
- **13 % des aides (14,2 M€)** bénéficient à la **renaturation des milieux aquatiques**, avec 7,2 M€ pour restaurer la morphologie et la continuité des cours d'eau, 2,6 M€ pour l'animation territoriale et 2,8 M€ au titre de l'appel à projets en faveur d'actions de reconquête de la biodiversité.
- **6 % des aides (6,4 M€)** sont consacrées à la **gestion quantitative**, dont 5 M€ pour économiser l'eau, en supprimant notamment les fuites des réseaux d'eau potable (4,2 M€) et 0,9 M€ pour réparer les dégâts occasionnés par la tempête Gloria sur des canaux d'irrigation dans les Pyrénées Orientales.
- **2,4 % (2,7 M€)** et **1,2 % (1,4 M€)** des aides vont à la réduction respectivement des pollutions industrielles et des pollutions agricoles.



Des projets remarquables au 3^{ème} trimestre 2020

- Pour réduire les rejets de pollution et pour valoriser les sous-produits de l'épuration

DRÔME Valoriser les boues des stations d'épuration de l'agglomération valentinoise en biogaz

Dans le cadre de son plan climat-air-énergie territorial, **Valence Romans Agglo** développe les énergies renouvelables, avec la construction d'une unité de méthanisation sur la station d'épuration de Valence. Le biométhane, qui sera alors produit à partir des boues des stations d'épuration de Valence, Romans-sur-Isère et Portes-lès-Valence, sera injecté dans le réseau GRDF et viendra se substituer à des ressources d'énergies fossiles. La mise en service du méthaniseur permettra également l'arrêt du four d'incinération des boues sur la station de Romans-sur-Isère. Pour cette opération de près de 11 M€, la collectivité bénéficie d'**une aide de l'agence de l'eau de 7 M€** (une avance de 3 M€, remboursable sans intérêt sur 15 ans, et une subvention de 4 M€ au titre de l'appel à projets « Rebond Eau, Biodiversité, Climat 2020-2021 »).

SAVOIE Gérer les eaux pluviales pour protéger la Leysse, le lac du Bourget et réalimenter la nappe de Chambéry

A l'occasion de la restructuration du stade municipal, **la ville de Chambéry** revisite la gestion des eaux pluviales de l'ensemble du site. Elle déconnecte du réseau d'assainissement de la ville les eaux de ruissellement sur une surface de près de 2,3 hectares, pour les collecter et les infiltrer sur place. Le projet comprend la réalisation de plusieurs dispositifs en cascade : une noue (30 m³) le long de l'entreprise Rubanox, des bassins de stockage en terrasses (320 m³), et enfin un bassin paysager (650 m³), prévu pour contenir et infiltrer les eaux d'une pluie d'occurrence trentennale. Pour ce projet, inscrit au contrat du bassin versant du lac du Bourget, qui permet de réduire les déversements d'eaux usées au milieu naturel par temps de pluie, mais aussi de réalimenter la nappe de Chambéry, classée ressource stratégique pour l'alimentation en eau potable, la ville reçoit **une aide de l'agence de l'eau de 633 976 €**.

TERRITOIRE DE BELFORT Rénover la station d'épuration de Beaucourt et réduire les rejets des réseaux lors des pluies

La Communauté de communes du Sud Territoire rénove la station d'épuration de Beaucourt d'une capacité de 7 000 équivalents-habitants située sur la commune de Dampierre-les-Bois. Objectifs : améliorer le fonctionnement de l'ouvrage de traitement en renouvelant les équipements vétustes des filières eau et boues et mettre en conformité la station en regard des volumes d'eaux usées déversés par temps de pluie dans le ruisseau de la Feschotte (affluent de l'Allan). En complément de l'ouvrage actuel insuffisant de 360 m³, la construction d'un nouveau bassin d'orage de 1 110 m³ permettra de stocker temporairement avant traitement, le volume d'eaux usées reçu pour une pluie d'occurrence mensuelle. L'agence de l'eau attribue à la collectivité **une aide totale de 1,1 M€**, dont 0,5 M€ pour la réalisation du bassin d'orage et, dans le cadre de l'appel à projets « Rebond Eau, Biodiversité, Climat 2020-2021 », 0,6 M€ pour le renouvellement des équipements de la station d'épuration.

GARD Valoriser les ressources issues du traitement des eaux usées de l'agglomération nîmoise

La Communauté d'agglomération Nîmes Métropole développe les énergies renouvelables avec la construction d'une filière de méthanisation sur la station d'épuration de Nîmes Ouest (230 000 équivalents-habitants). Objectif : la valorisation énergétique de toutes les boues produites au niveau de la station (11 000 m³/an). Dans un second temps, seront également valorisées les boues des autres stations d'épuration du territoire (6 500 m³/an). Le biométhane produit sera injecté dans le réseau de gaz de la ville. Au démarrage, fin 2021, le projet prévoit de réduire de 25 % le tonnage de boues et de valoriser 625 000 Normo mètres-cubes/an de biométhane sur le réseau de GRDF. Pour cette opération de près de 22 M€, la collectivité bénéficie d'**une aide de l'agence de l'eau de 12,6 M€** (une avance de 3 M€, remboursable sans intérêt sur 15 ans, et au titre de l'appel à projets « Rebond Eau, Biodiversité, Climat 2020-2021 », une subvention de 9,6 M€).

BOUCHES-DU-RHÔNE Réduire les rejets de pollutions toxiques dans la baie de La Ciotat

La société publique locale « La Ciotat Shipyards », exploitant d'infrastructures de réparation et d'entretien des yachts de plaisance sur le site des anciens chantiers navals de la Ciotat, va réduire les rejets à la mer des substances toxiques issues de ses activités. A l'occasion du développement de la nouvelle plateforme d'accueil de méga yachts de plus de 80 mètres, elle prévoit d'étanchéifier la totalité de la surface consacrée à la réparation navale (soit 4,2 hectares, dont 2 hectares existants), de collecter et traiter les eaux de ruissellement et de carénage. Ces travaux contribueront à améliorer la situation actuelle, car les plateformes de travail existantes ne sont pas étanchéifiées et seule une partie des eaux de carénage est traitée par un dispositif d'ailleurs obsolète. Pour cette opération inscrite au contrat de baie de Marseille-Golfe de Fos, l'agence de l'eau attribue **une subvention de 854 400 €**.

- Pour mieux gérer et économiser la ressource en eau

AIN Lutter contre les fuites des réseaux d'eau potable

Le syndicat d'eau potable Bresse Dombes Saône renouvelle 9,6 kilomètres de conduites vétustes et fuyardes sur le service Dombes Saône (24 communes, 49 000 habitants). Ce programme de travaux devrait permettre une économie d'eau de l'ordre de 10 000 m³ par an. L'agence de l'eau lui attribue, au titre de l'appel à projets « Rebond Eau, Biodiversité, Climat 2020-2021 », **une subvention de 747 500 €**.

CÔTE D'OR Réduire les fuites des réseaux d'eau potable de l'agglomération dijonnaise

Dijon Métropole poursuit l'amélioration des rendements de ses réseaux d'eau potable et économise ainsi l'eau puisée dans les ressources en tension des bassins de la Vouge, l'Ouche et la Tille, dont la nappe souterraine de Dijon sud, toutes concernées par des limitations réglementaires des prélèvements suite à l'adoption des « Plans de Gestion de la Ressource en Eau ». Deux programmes de renouvellement des conduites les plus fuyardes sont engagés cette année :

- l'un, supporté par la collectivité, qui concerne près d'un kilomètre de canalisations sur les communes de Daix et de Fontaine-les-Dijon,
- l'autre, pris en charge par la société SUEZ Eau France, au titre du contrat de délégation de service public qui la lie à Dijon Métropole pour la gestion du réseau d'eau potable ; il concerne la réparation de près de 4,5 kilomètres de réseau, essentiellement sur la commune de Dijon, ainsi que l'installation de sept débitmètres sur la commune de Talant.

Pour ces travaux, l'agence de l'eau attribue dans le cadre de l'appel à projets « Rebond Eau, Biodiversité, Climat 2020-2021 », **une subvention de 169 085 € à Dijon Métropole et une subvention de 493 150 € à SUEZ Eau France**.

PYRENEES-ORIENTALES Réparer le canal de Bohère après le passage de la tempête Gloria

Le syndicat intercommunal du canal de Bohère doit réparer les importants dégâts subis par le canal suite aux inondations et coulées de boue, occasionnées par le passage de la tempête Gloria, en janvier dernier. Le canal de Bohère, alimenté par la Têt à hauteur de Serdinya, parcourt 37 kilomètres et dessert 1 100 propriétaires sur un périmètre de 722 hectares, pour l'arrosage de jardins et l'irrigation d'exploitations agricoles. Les travaux de remise en état concernent quatre sites : Tête morte de Serdinya à Sirach, la branche de Saint-Jean, la branche principale de Ria à Villerach et la branche des Grecs. L'agence de l'eau attribue au syndicat **une aide de 617 904 €**.

VAUCLUSE Economiser la ressource en eau

Le Syndicat mixte des eaux de la région Rhône Ventoux (SMERRV), à Carpentras, poursuit l'amélioration du rendement de son réseau d'alimentation en eau potable. Il engage un important programme de renouvellement des conduites fuyardes là où la ressource est en équilibre fragile et les rendements insuffisants (Sables ocres et blancs de Bédoin/Mormoiron). Planifiée sur 3 années, la 1^{ère} tranche 2020 de ce programme prévoit de remplacer 9,5 kilomètres de canalisations vétustes, sensibles aux casses et fuyardes sur les communes de Villes-sur-Auzon, Mormoiron et Malemort-du-Comtat. Pour ces travaux, qui devraient générer une économie d'eau estimée à 13 000 m³ par an, le syndicat reçoit **une aide de l'agence de l'eau de 1,7 M€**.

CORSE Rénover les infrastructures d'alimentation en eau potable à Olmeta Di Capocorso

La commune d'Olmeta Di Capocorso met à niveau son réseau d'alimentation en eau potable vétuste et dont l'approvisionnement est limité à la suite d'un éboulement intervenu au niveau du captage de Turli Bas. Conformément au schéma directeur finalisé en 2018, elle réhabilite les captages de ses trois sources, la conduite d'adduction entre le village et la Marine de Negro, ses deux réservoirs et améliore le rendement du réseau de distribution dans le village en remplaçant 1 720 mètres de canalisations parmi les plus fuyardes. Elle reçoit pour ces travaux une **aide de l'agence de l'eau de 1 294 300 €**.

- **Pour restaurer le fonctionnement naturel des cours d'eau**

RHÔNE Renaturer la Turdine dans la traversée de la zone artisanale Tarare Ouest

Le Syndicat de rivières Brévenne – Turdine profite de la reconversion de l'ancienne zone industrielle à l'entrée de la ville de Tarare, opérée par la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien, pour restaurer le fonctionnement naturel de la Turdine. A la faveur de la démolition des bâtiments désaffectés des teintureries, le syndicat va élargir le lit de la rivière sur une longueur de 700 mètres, afin de regagner l'espace de divagation nécessaire au cours d'eau. Il va également supprimer trois seuils et en aménager deux autres d'environ 1 mètre de hauteur chacun, pour rétablir la continuité de la rivière et la circulation des poissons sur 1,3 kilomètre. Un chemin piétonnier sera également créé en rive gauche pour valoriser le cadre de vie. Pour ces opérations inscrites au contrat de bassin Brévenne-Turdine, le syndicat reçoit de l'agence de l'eau **une subvention de 1,3 M€**.

JURA Restaurer le fonctionnement de la morte des Ilottes et du ruisseau de la Source à Dampierre

Le syndicat mixte Doubs Loue, doté de la compétence « Gestion des milieux aquatiques et prévention des Inondations (GEMAPI) », engage les travaux de restauration écologique de la morte des Ilottes (bras mort du Doubs) et du ruisseau voisin de la Source, à Dampierre. Ce projet fait suite aux études menées par l'Etablissement Public Territorial de Bassin Saône et Doubs qui visent à restaurer le bon fonctionnement écologique du Doubs. Les travaux prévus comprennent notamment le creusement de deux mares au niveau de la morte des Ilottes, la création de deux méandres en rive droite du ruisseau de la Source, ainsi que des actions de communication. L'agence attribue à cette opération inscrite au contrat de rivière « Vallée du Doubs et territoires associés » **une subvention de 248 571 €**.

**FOCUS SUR L'APPEL A PROJETS DE L'AGENCE DE L'EAU « REBOND EAU, BIODIVERSITE, CLIMAT 2020-2021 » :
PREMIERS RESULTATS DANS LES BASSINS RHONE-MEDITERRANEE ET DE CORSE**

Depuis fin juin, l'agence de l'eau soutient la reprise des investissements dans le domaine de l'eau, freinés par la crise sanitaire. Elle a adapté et élargi temporairement ses règles d'intervention **jusqu'à fin 2021**, dans le cadre d'un appel à projets « Rebond Eau, Biodiversité, Climat » doté de **180 millions d'euros**, qui ouvre les financements prévus par le 11^e programme « Sauvons l'eau 2019-2024 » à des territoires non initialement éligibles et rehausse les taux d'aide en vigueur sur certaines thématiques.

Au 3^{ème} trimestre 2020, **112 acteurs de l'eau** ont saisi cette opportunité pour déposer **177 projets**, et l'agence de l'eau a ainsi attribué **43 millions d'euros de subvention** à ces opérations au titre de l'appel à projets « Rebond Eau, Biodiversité, Climat » (sur les 112,5 millions d'euros d'aides octroyés par l'agence de l'eau au cours de cette période), avec :

- **57 % (24,5 M€) en faveur de services publics d'assainissement**, pour la création ou l'amélioration de réseaux et de stations d'épuration, dont en particulier l'installation de 4 méthaniseurs de boues d'épuration sur les stations de Nîmes-Ouest, Avignon, Valence et Bellecombe (74), qui permettront la production de biogaz (17,1 M€) ;
- **41 % (17,5 M€) au bénéfice de services publics d'eau**, essentiellement pour renouveler des réseaux d'eau potable et lutter contre les fuites ;
- **2 % (1 M€) en direction de structures de gestion des milieux naturels (0,6 M€)** pour restaurer des cours d'eau et des zones humides, **et d'établissements industriels ou agricoles (0,4 M€)** pour améliorer le traitement de leurs rejets ou économiser l'eau.

Pour plus d'information, consulter le site : www.eaurmc.fr/rebondEauBiodiversiteClimat

A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - www.eaurmc.fr | www.sauvonsleau.fr

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, qui a pour mission la reconquête du bon état de l'eau et des milieux aquatiques. En application du principe pollueur-payeur, elle perçoit des redevances fiscales payées par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs, en fonction des volumes qu'ils prélèvent et de la pollution qu'ils rejettent. L'argent ainsi collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations qui agissent pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux : améliorer les systèmes d'assainissement, réduire la pollution par les substances toxiques, économiser et partager l'eau, reconquérir la qualité des eaux des captages dégradés par les pollutions diffuses (pesticides et nitrates), préserver les ressources stratégiques pour l'eau potable, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, des milieux marins et des zones humides dégradées ou menacées ... L'agence de l'eau agit dans le cadre d'un programme d'intervention 2019-2024 qui fixe les grandes priorités d'action pour 6 ans. L'agence dispose d'une capacité d'aide annuelle d'environ 440 M€ et emploie 330 personnes.

CONTACTS PRESSE

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - Valérie Santini - 06 33 03 76 24 - valerie.santini@eaurmc.fr

Agence Plus2sens - Laurence Nicolas - 06 64 50 59 50 - laurence@plus2sens.com

- Stéphanie Bonnamour - 06 60 58 45 45 - stephanie@plus2sens.com